# CHANTIERS

Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon ▪ Pôle architecture et patrimoines



Ministère de la **Culture** et de la **Communication**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

ARCHÉOLOGIE ▪ ETHNOLOGIE ▪ MONUMENTS HISTORIQUES ▪ MUSÉES ▪ ARCHITECTURE ▪ LIVRES
VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ▪ ARCHIVES ▪ FILMS ▪ ACTION CULTURELLE DU PATRIMOINE

N°6

N° 6- Septembre 2013

## EDITO

Le patrimoine célèbre cette année un double anniversaire : la trentième édition des Journées qui lui sont consacrées et le centenaire de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques.
Créée en 1984 par Jack Lang, la première journée portes ouvertes dans les monuments historiques avait pour thème *L'histoire à monuments ouverts*. Trente ans plus tard, fortes d'un succès croissant, ces *Journées* sont désormais européennes et permettent à chacun de découvrir le patrimoine civil et religieux, bâti et immatériel, public et privé. Moment privilégié d'appropriation, cet événement nous rappelle que le patrimoine appartient à notre quotidien : cadre de vie, source d'émotion, vecteur de cohésion, il est à la fois le fruit de la sédimentation du passé et porteur d'une promesse d'avenir. Il est de notre responsabilité partagée de le faire vivre et d'en assurer la transmission.
En cet anniversaire, ce rendez-vous attendu par plusieurs millions de personnes est placé sous le thème *1913-2013 : cent ans de protection*. Chacun pourra mesurer, au gré de ses visites et de ses rencontres, le chemin parcouru mais aussi celui qu'il nous reste à parcourir ensemble pour conserver et mettre en valeur les édifices et les œuvres d'art, socle de notre culture et de notre histoire.

Alain Daguerre de Hureaux
Directeur régional des affaires culturelles

## CHANTIERS



Photo de couverture :
Thierry Gilard, compagnon-maçon.


# REGARDS SUR…

Christian Jacquelin, ingénieur de recherche, conseiller à l'ethnologie à la DRAC Languedoc-Roussillon depuis 1986, a commencé sa carrière à la DRAC de Franche-Comté, comme ethnologue régional et conservateur des musées de société.

Son terrain actuel concerne le patrimoine maritime et le milieu lagunaire, comme en témoigne sa dernière publication réalisée avec Hélène Palouzié, conservateur à la CRMH, *Du négafol à la Barraca. Le patrimoine maritime en Languedoc Roussillon*. Responsable scientifique du portail ethnologique « Portethno », il a réalisé le dossier thématique *Cabanes et cabaniers des étangs de Camargue* qui a donné lieu en 2004 à une exposition réalisée par le photographe Michel Descossy et présentée par le Centre des monuments nationaux à l'abbaye de Montmajour.

Mis au service des monuments historiques, son regard, son savoir d'ethnologue a permis la sauvegarde d'objets et de lieux de mémoire, en relation avec un mode de vie, un savoir-faire : protection de bateaux, mais aussi, chose rarissime, d'arènes et lieux de bouvine grâce au concours d'André Signoles, alors chargé d'études documentaires à la CRMH. Il s'est récemment investi avec passion dans la protection d'une cabane de pêcheurs emblématique du Languedoc-Roussillon.

Il est aussi connu pour son engagement dans le Bistrot des ethnologues qu'il a contribué à créer en 1993 en collaboration avec l'ARCE (atelier de rencontres et de recherches comparatives en ethnologie) et fait vivre depuis 20 années : un mardi par mois, il reçoit un chercheur reconnu des sciences humaines qui présente ses travaux à l'occasion d'une publication, dans le cadre convivial d'un café resto. Parmi les centaines de spécialistes passés par le Bistrot, on se souvient des chaleureuses rencontres avec Jean-Pierre Vernant, Philippe Descola, Françoise Héritier, Christian Bromberger, etc.

Son investissement dans le GARAE (groupe audois de recherche et d'animation ethnographique fondé en 1981 à Carcassonne) et son ethnopôle, ouverte dans la maison des Mémoires par la Mission à l'ethnologie, sa participation au LAHIC (laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture), sont les symboles forts de son réseau scientifique, de ses habitudes de travail en commun, de ses projets et rencontres.

Autant d'actions dirigées depuis la DRAC, qui font de Christian Jacquelin le témoin privilégié du passage du patrimoine ethnologique au patrimoine immatériel. Souhaitons lui bon vent pour sa retraite en laissant la parole à Joseph le cabanier : « A la revoyure* » !

Hélène Palouzié




* *A la revoyure ! Joseph le cabanier*. Film vidéo 26' en collaboration avec Luc Bazin, 2003.

# LA CAVE COOPÉRATIVE DE TAVEL EST MONUMENT HISTORIQUE

Les caves coopératives sont un élément majeur du patrimoine du Languedoc-Roussillon par leur nombre (environ 600 caves construites en un siècle), l'ampleur des constructions et leur caractère symbolique. L'étude menée en 2008 par l'Inventaire général du patrimoine culturel (Conseil régional du Languedoc-Roussillon) et la publication de l'ouvrage *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon* ont mis en lumière ce patrimoine exceptionnel.

Le groupe de travail de la direction régionale des affaires culturelles sur le label « Patrimoine du XXe siècle » s'est appuyé sur cette étude pour sélectionner dix caves pour le Gard, dont deux (Tavel et Saint-Théodorit) ont été proposées pour une inscription au titre des monuments historiques. Toutes, sauf celle de Saint-Christol-lès-Alès due à Louis Pierredon, sont l'œuvre d'Henri Floutier (1896-1973), architecte qui a occupé une place majeure dans le Gard, réalisant près de cinquante caves et de nombreux bâtiments publics.

La commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 14 février 2013 a confirmé ce choix. La cave de Tavel est toujours en activité et l'arrêté d'inscription signé par le préfet de région le 11 juin 2013, en accord avec les coopérateurs, s'étend à la totalité de la partie historique construite en 1937 ainsi qu'aux façades et toitures des premiers agrandissements. La plaque du label « Patrimoine du XXe siècle » a été remise le 23 juillet 2013.

La Société coopérative de vinification de Tavel est créée le 28 avril 1937. Entièrement orientée vers la qualité, elle produit alors exclusivement du vin rosé d'appellation Côtes du Rhône nouvellement créée. La cave, conçue par Floutier et réalisée par l'entreprise Raoux, est terminée en novembre 1937 et inaugurée par le président de la République Albert Lebrun le 31 juillet 1938.

La cave de Tavel présente un style d'inspiration régionaliste (néo-provençal) se démarquant fortement des architectures de type halle industrielle. Les agrandissements successifs ont respecté ce parti en utilisant la pierre du pays, ce qui confère à l'ensemble une unité de mise en œuvre assez rare. Cet emploi de la pierre apparente n'est pas une nouveauté car plusieurs architectes l'utilisaient déjà (Leenhardt, Pierredon), mais ici l'ensemble est traité comme un mas agricole : Floutier propose des volumes multiples où les lignes obliques des pans de toits l'emportent sur la verticalité des murs.

Pour atténuer la hauteur de sa construction et l'intégrer dans le paysage, il crée un étage en sous-sol, qui abrite les foudres de conservation, joue sur les décrochements architecturaux et la dissymétrie des toitures. La présence d'un faux pigeonnier (abritant des éléments techniques), l'utilisation d'arcs en plein cintre et d'un porche monumental accentuent le caractère traditionnel.

Pour l'aménagement de la cave, Floutier n'innove pas, il construit un chai longitudinal qui comprend deux batteries de cuves linéaires séparées par une allée centrale, précédée d'un hall de travail traité de manière majestueuse. La charpente, en béton armé, imite une charpente en bois. En façade, un bas-relief représentant Dionysos, sculpté par Armand Pellier, dans la pierre de Tavel, renforce l'aspect monumental de la construction, loin des réalisations industrielles.

La construction en pierre de Tavel et tuiles avec génoises, le pigeonnier, la sculpture en pierre d'Armand Pellier et l'entrée encadrée de cyprès illustrent bien l'inspiration néo-provençale que reprendront de nombreuses caves dans la région.

Josette Clier, chargée d'études documentaires, CRMH, DRAC LR
avec l'aide de Jean-Michel Sauget, conservateur du patrimoine



Hall de la cave de Tavel en 1940.
© Cave de Tavel



Cave de Tavel en 1945.
© Cave de Tavel



Cave de Tavel, façade.
© Josette Clier, DRAC LR



Cave de Canaules-et-Argentières (Gard), façade.
© Michèle François, DRAC LR



Cave de Callician à Vauvert (Gard), façade.
© Josette Clier, DRAC LR

### LES CAVES COOPÉRATIVES LABELLISÉES « PATRIMOINE DU XXE SIÈCLE »

A la suite de la commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon du 14 février 2013, le préfet de région a attribué le label « Patrimoine du XXe siècle » aux caves ou anciennes caves coopératives vinicoles suivantes :

- DANS LE GARD
les caves coopératives d'Aigues-Vives, de Vergèze, de Canaules-et-Argentières, de Souvignargues, de Saint-Christol-les-Alès, de Tavel, de Gallician à Vauvert et les anciennes caves coopératives d'Aubais, de Domessargues et de Saint-Théodorit.
- DANS L'AUDE
les caves coopératives de Coursan, Fleury-d'Aude, Lézignan-Corbières, Ouveillan, et les anciennes caves coopératives de Douzens, Montlaur, Paziols, Saint-Nazaire-dAude, Villeneuve-les-Corbières.
- DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES
les caves coopératives de Maury et Rivesaltes.

Le département de l'Hérault sera traité prochainement.

# LE SAUVETAGE D'UN PLAFOND

## LES CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Le 17 mars 2012, un lot de dix-neuf closoirs déposés d'un plafond méconnu d'une maison de Lagrasse (Aude) fut mis en vente aux enchères à Narbonne. Grâce à la vigilance des membres de l'association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux (RCPPM), de la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon et du service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) de l'Aude, la municipalité de Lagrasse fut informée de cette vente et le conseil municipal se prononça unanimement en faveur de l'acquisition de ces œuvres afin qu'elles ne soient pas dispersées et ne quittent pas la commune. Grâce à la préemption et l'aide financière de la direction régionale des affaires culturelles, la commune de Lagrasse a pu les acquérir à la vente. Les closoirs ont ainsi rejoint Lagrasse en avril 2013.







Portraits de femme.


Portrait d'homme.




## LES RELEVÉS PHOTOGRAPHIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

La maison concernée fut identifiée. Elle se situe sur la place, s'ouvre sur les couverts et possède deux plafonds peints. Il a pu être procédé à leurs relevés topographiques avec l'aide du STAP de l'Aude et à la couverture photographique de l'ensemble par le service des archives départementales de l'Aude avant de commencer leur étude.

## DESCRIPTION

A l'origine, le plafond du rez-de-chaussée comptait trente-deux closoirs d'où ont été prélevés les dix-neuf vendus. A l'extérieur de la maison, sous le couvert de la place, seuls quatre closoirs sur les vingt-quatre qui l'ornaient à l'origine subsistent. Au premier étage, un autre plafond a perdu toute sa décoration après avoir été sablé. Il comprenait cinquante closoirs dont il ne reste qu'une quinzaine, pratiquement illisibles.

## LA RESTAURATION DES CLOSOIRS

Ces closoirs, tous encrassés, ont subi les fumées d'une cheminée, deux démontages et remontages, un vernissage partiel ainsi qu'un nettoyage intempestif. Leur traitement a été confié à une restauratrice. Plusieurs opérations de conservation ont été engagées durant trois mois :

- un traitement curatif insecticide des supports bois, un dépoussiérage, un nettoyage des revers et une consolidation locale de certains supports ;



Portrait d'homme.


- un nettoyage de la couche picturale à l'aide de compresses, un retrait des vernis, l'élimination des chiures de mouches. Ce nettoyage a été suivi d'un rinçage ;
- un collage des fractures du bois sur onze closoirs ;
- la consolidation de la couche picturale de tous les closoirs.

## L'ANALYSE

Les observations sur l'échantillon de bois prélevé indiquent qu'il s'agit d'un résineux de l'espèce *Abies alba Mill.*, c'est-à-dire du sapin commun, également utilisé pour les charpentes des planchers peints de l'ancien presbytère et de la maison Sibra.
Huit associations de deux couleurs ont été utilisées pour réaliser les fonds et au moins sept couleurs pour exécuter les portraits et les décors héraldiques.
Les analyses des couches picturales ont révélé une palette assez coûteuse, comportant des pigments couramment utilisés par les artistes médiévaux. Il s'agit aussi bien de minéraux, de colorants d'origine naturelle que de pigments synthétiques anciens (déjà connus à l'Antiquité). On trouve notamment de l'indigo (pastel) pour le bleu, de la garance pour le rose, de l'orpiment pour le jaune, un mélange d'orpiment et d'indigo pour le vert, et du blanc de plomb et de la craie pour les blancs.

## LA MISE EN VALEUR

La commune présente désormais cette collection, classée au titre des monuments historiques, au public dans la Maison du Patrimoine de Lagrasse

Françoise et Jean-Pierre Sarret, association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux

# DEUX NOUVEAUX LABELS

Dans le prolongement des deux premières campagnes nationales de labellisation qui ont mis à l'honneur six Maisons d'Illustres en Languedoc-Roussillon, la troisième campagne a permis l'examen de trois nouveaux dossiers transmis par la direction régionale des affaires culturelles parmi lesquels deux ont été labellisés en juillet 2013 : le château d'Espeyran à Saint-Gilles (Gard) et l'hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espeyran à Montpellier (34), qui abrite le département des arts décoratifs du musée Fabre, ouvert au public depuis 2010.

## LE CHÂTEAU D'ESPEYRAN

Le château d'Espeyran témoigne d'une longue histoire liée dès le haut Moyen Age à la célèbre abbaye de Saint-Gilles. Terres agricoles, bois, étangs, constituaient une belle ressource pour les moines. Voués à l'agriculture, à l'élevage et à la chasse, ils entouraient un prieuré devenu beaucoup plus tard un havre de paix et de repos. Après la Révolution, le domaine a été vendu comme bien national à la famille Sabatier qui le transforma en demeure d'été et en fit don à l'Etat en 1963. Ce domaine inscrit au titre des monuments historiques en totalité (château, objets, parc et réserve archéologique) est actuellement le plus important site de conservation de microfilms et d'images numériques du réseau national et territorial des Archives de France. Il est aussi site de référence pour l'éducation artistique et culturelle (service éducatif, Portes du Temps…). Ce domaine est resté authentique grâce à la passion et à l'investissement de quatre générations d'une famille de riches négociants et propriétaires terriens.

*Ouvert tous les jours aux scolaires et aux centres sociaux, au public lors de thématiques nationales ou sur rendez-vous.*



Château d'Espeyran, Saint-Gilles.
© Josette Clier, DRAC LR

A droite, le salon rouge de l'hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espeyran.
© Montpellier agglomération



# MAISONS DES ILLUSTRES



## L'HÔTEL DE CABRIÈRES-SABATIER D'ESPEYRAN

L'hôtel particulier, construit en 1873-1874 pour le comte Charles D'Espous de Paul, fut légué à la ville de Montpellier en 1967 par sa petite-fille, Renée Sabatier d'Espeyran. Outre ses collections remarquables – meubles, objets d'art, faïences et pièces d'orfèvrerie – l'hôtel de Cabrières-Sabatier d'Espeyran, avec ses appartements d'apparat, est une demeure de charme d'où émane la poésie domestique et familière du passé. Ayant conservé intégralement les éléments qui composaient ces appartements, l'hôtel Cabrières-Sabatier d'Espeyran propose un ensemble unique dans le paysage des musées d'arts décoratifs français. Cette collection est constituée en majeure partie des meubles et objets provenant du legs de Renée de Cabrières et de son mari, Frédéric Sabatier d'Espeyran, en 1967.

*Ouvert tous les jours de 14h à 18h sauf le lundi et le 1er janvier, 1er mai, 8 mai, 1er novembre et 25 décembre.*

MAISONS LABELLISÉES EN 2011
▪ DANS L'AUDE
Maison natale de Charles Trenet à Narbonne
Maison de Joë Bousquet à Carcassonne
▪ DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Atelier d'Aristide Maillol à Banuyls-sur-Mer
Maison du maréchal Joffre à Rivesaltes

MAISONS LABELLISÉES EN 2012
▪ DANS LE GARD
Maison natale de Gaston Doumergue à Aigues-Vives
Maison de Pierre Laporte, dit « Rolland », musée du Désert à Mialet

Contact DRAC :
Véronique Cottenceau
04 67 02 35 21

# L'ADORATION DES BERGERS DE L'ÉGLISE DE SAINT-BONNET-DU-GARD

## UN TABLEAU RETROUVÉ DE QUIRINUS VAN BANKEN, PEINTRE FLAMAND EN AVIGNON

Quirinus Van Banken (1579-1649) est l'un de ces artistes flamands voyageurs qui furent nombreux à parcourir le sud de la France et l'Italie au XVIIe siècle. Né à Leyde, il s'installa en Avignon, terre papale. Son mariage en 1606 avec Marguerite Duplan, fille d'un peintre avignonnais, témoigne de son assimilation au sein de la corporation des artistes comtadins. L'étude publiée en 1996 par Hélène Pichou dans *les Mémoires de l'Académie de Vaucluse* nous apprend que l'artiste, grâce à l'important atelier de son beau-père, travailla pour les pénitents gris d'Avignon dès 1607. Grâce à une commande passée en 1647 à Quirinus pour un tableau représentant Notre-Dame de Montserrat, aujourd'hui conservé dans l'église de Suze-la-Rousse (Drôme), Hélène Pichou avait attribué à Van Banken sept toiles. Toutes étaient conservées dans l'ancien Comtat venaissin à l'exception d'un tableau de l'église d'Aramon, sur la rive languedocienne du Rhône, grande composition montrant saint François d'Assise et sainte Marguerite intercédant auprès de la Vierge à l'Enfant entourée de ses parents, pour des infirmes.

La restauration de ce tableau en 2010 a permis d'observer la manière de l'artiste, notamment sa maîtrise du dessin et des couleurs. Nous pouvons désormais augmenter le corpus de son œuvre d'une autre grande composition conservée en Languedoc. Il s'agit d'une *Adoration des Bergers* caractéristique de Van Banken par le soin apporté au dessin des personnages, par les couleurs rehaussées et modelées de glacis colorés. Le visage de la Vierge est une citation littérale de celui de la Vierge du tableau d'Aramon. La scène se déroule à l'intérieur de l'étable mais, dans une fenêtre, l'artiste rappelle l'épisode précédent, celui de l'annonce faite aux bergers qui dormaient dans un pré.
On remarquera les visages souriants, le goût pour le clair-obscur, les détails pittoresques comme le dindon, le panier d'osier, qui rappellent le grand peintre provincial que fut Guy François, du Puy-en-Velay, qui séjourna à Rome (v.1578-1650). Une influence caravagesque par l'intermédiaire de Guy François qui peignait également pour des églises provençales (couvent des Recollets de Nyons) est notable. Dans le registre céleste, les anges semblent se divertir en regardant notamment un jeune homme dont seule la tête émerge et nous regarde. S'agit-il d'un autoportrait de l'artiste ? Cela est probable.



*L'Adoration des bergers* de Quirinus Van Banken, église de Saint-Bonnet-du-Gard.


La toile, longtemps oubliée, très encrassée et presque illisible avait été remarquée lors de la restauration de l'église en 1999. Grâce à la détermination du maire de Saint-Bonnet et à la restauration menée par Catherine Scotto, elle révèle son intérêt artistique et patrimonial. Œuvre inscrite, elle sera prochainement proposée au classement. Dans cette belle église romane fortifiée, deux autres tableaux méritent intérêt et restauration : une superbe *Sainte Catherine d'Alexandrie* en costume Henri IV, attribuable au même Van Banken, et une *Vierge à l'Enfant priée par saint Bonnet*, ancienne toile du retable majeur disparu. Souhaitons que ces travaux puissent avoir lieu et restituent au corpus restreint de Quirinus Van Banken une nouvelle œuvre languedocienne.

Laurent Hugues, conservateur en chef du patrimoine,
conservateur des monuments historiques, CRMH, DRAC LR



## LES FEMMES PORTENT LA MOITIÉ DU CIEL

**20 juin 2013 - 30 juin 2014**

Musée de l'Etang de Thau
quai du port de pêche
Bouzigues

RENSEIGNEMENTS
04 67 78 33 57

Photographie de Sylvie Goussopoulos.

Illustrant cette parole de Mao Zedong, à 10 000 kilomètres de l'étang de Thau, les femmes de Xun Pu, fleurs à la chevelure, cultivent et récoltent l'huître depuis des centaines d'années.

Avec l'exposition *Femmes de la Mer de Chine* réalisée par la photographe Sylvie Goussopoulos, le musée de l'Etang de Thau, musée d'identité et de territoire s'ouvre sur un ailleurs lointain, en s'inscrivant dans une perspective comparative. Après *Femmes d'étang* qui traitait du rôle croissant des femmes dans la lagune de Thau, cette exposition photographique consacrée aux conchylicultrices du Fujian dans le sud-est de la Chine est une illustration de la diversité culturelle qu'apportent les sociétés dans le monde pour répondre à des besoins essentiels comme se nourrir, se vêtir, se loger, pêcher, prier ….

Christian Jacquelin, conseiller pour l'ethnologie, DRAC LR



Le château de Girard, à Mèze, accueille jusqu'au 29 novembre prochain, l'exposition *Pavements et cheminées de faïences des châteaux de Mèze XVIIe-XVIIIe siècles*.
Deux ensembles de carreaux de faïence remarquables y sont présentés, précieux témoignages des décors de deux demeures de la commune : le château de Muret, plus connu sous le nom de « Château de Girard », et la métairie de Creyssels. D'apparence modeste, fragiles et parfois altérés, ces carreaux évoquent cependant un siècle d'histoire de la céramique méridionale et d'usage des grandes compositions de faïence dans le décor aristocratique et bourgeois en Languedoc méditerranéen entre XVIIe et XVIIIe siècles.

L'exposition est accompagnée d'une publication gratuite, dans la collection Duo de la DRAC, rédigée par les commissaires de l'exposition, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes et Henri Amouric.

## PAVEMENTS ET CHEMINÉES DE FAÏENCES DES CHÂTEAUX DE MÈZE

**Jusqu'au 29 novembre 2013**

Château de Girard
Mèze

Jeudi, samedi et dimanche
de 10h à 12h ; mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h
(fermé les lundi et jours fériés)

Entrée libre

RENSEIGNEMENTS
04 99 04 02 03





POUR EN SAVOIR PLUS
*Entre Barcelone et Montpellier, pavements et cheminées des châteaux de Mèze, XVIIe-XVIIIe siècles. Œuvres d'art, décors et ensembles historiques*, collection Duo, éd. DRAC LR, 2013.

# LA FÊTE DE L'ARCHITECTURE 2e ÉDITION

La direction régionale des affaires culturelles, les acteurs de l'architecture en région et la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon organisent, pour la deuxième année consécutive, la fête de l'architecture. Des ateliers pour adultes et enfants, des expositions, des conférences et des spectacles seront proposés tout au long de la journée au grand public.
L'union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Languedoc-Roussillon (URCAUE), l'ordre des architectes, la maison de l'architecture du Languedoc-Roussillon (MALR), l'école nationale supérieure d'architecture de Montpellier (Ensam), le réseau Urbiscopie, le centre d'art la Fenêtre, pierres-vives et des invités vous invitent à des moments de rencontres privilégiés autour de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement.

tout le programme sur http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon

## EXPOSITIONS

**Prix des étudiants en architecture de Montpellier**
par l'ordre des architectes du Languedoc-Roussillon.
Réflexions libres sur les aménagements urbains des villes de Florac (48), Saint-Laurent d'Aigouze (30) et Castelnaudary (11).

**Dense, dense, dense**
par le CAUE 13.
Afin de promouvoir la densité résidentielle et de sensibiliser aux enjeux de l'étalement urbain, des panneaux illustrés, assemblés comme des châteaux de cartes, forment des structures autour desquelles le visiteur est amené à comprendre le projet d'urbanisme et d'architecture.

**Projet de fin d'étude**
par les étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Montpellier, 2013-Ensam.
Les étudiants commentent leurs projets à l'aide des maquettes et des plans qu'ils ont conçus sur le thème Montpellier 2050, bâtir sur l'eau.

**Habiter collectivement en milieu tropical**
Workshop par l'Ensam et son antenne de la Réunion.

**Des maisons et des textes**
par le CAUE 30.
Des textes d'écrivains, poètes, essayistes – de Michelet à Khalil Gibran, en passant par Paul Claudel et Agatha Christie – associés à des illustrations, témoignent de cette relation si intime entre l'homme et la maison.

**La maison dans la bande dessinée**
par le CAUE 30.
Les différentes représentations de la maison dans la bande dessinée à travers les planches d'une quinzaine d'auteurs.

**Jeu de l'éco-construction : l'éco-construction et l'éco-développement à l'école**
par des étudiants de l'Ensam.
Des élèves de 4e et 3e du collège de la Gardonnenque à Brignon ont réfléchi à la construction d'un bâtiment de quatre logements sur un site proche du collège avec l'Ensam et le CAUE 30, dans le cadre du dispositif « Architecture au collège ».





## SAMEDI 12 OCTOBRE

à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon
de 10h à 19h

## ATELIERS ADULTES/ENFANTS

**« Treize urbain » - Ville, mode d'emploi**
par les CAUE 30 et 34.
Une réflexion sur la ville, ses fonctions, ses différentes formes, ses usages et la fabrication d'un quartier à partir de modules en papier.

**La bande dessinée interactive**
par le CAUE 66.
Réaliser un épisode des aventures de Jaume Valls, architecte-paysagiste transporté en 2250 à la Chartreuse...

**Atelier Kapla**
Construire des formes géantes à l'aide de milliers de planchettes.

**Fabrication de maquettes**
par la MALR
*Dessine-moi ta ville rêvée*, atelier 2D pour les 3 à 6 ans ou +
*Invente ton jardin méditerranéen*, atelier 3D pour 6 à 10 ans ou +

**Archikids**
par le service des public de Pierresvives - département de l'Hérault.
Créer des maquettes d'architecture à partir de Lego.

## SPECTACLES

**Urbiscopie**
Exploration sensible, ludique et artistique dans toute la Chartreuse.
Deux départs dans la journée.

**Bidon-île**
Spectacle de rue par la compagnie l'Awantura.
Cloître Saint-Jean, 16h45, tout public à partir de 8 ans, durée 30 mn.

**Murmure**
B.I.R.D (Brigade d'intervention rapide dansée)
Habiter, hanter, occuper, vivre des espaces, des lieux, des corps, des mémoires. 3 sols, 3 danseuses, 3 rencontres.
Eglise de la Chartreuse, 18h, tout public, durée 1h environ.

## CONFÉRENCES

**L'Archipel Tintin**
par Pierre Sterckx.
Ecrivain, professeur et critique d'art belge, Pierre Sterckx est un spécialiste éminent de l'œuvre d'Hergé dont il fut l'ami pendant 20 ans. On doit plusieurs ouvrages à ce « tintinophile » averti dont *L'archipel Tintin* en 2004 consacré à l'architecture dans les aventures de Tintin.

**Les grands ensembles en Languedoc-Roussillon**
par Laurent Duport, architecte, enseignant à l'Ensam.

**Habiter**
par Edgar Morin (sous réserve)
Théoricien de la connaissance, philosophe, anthropo-sociologue et essayiste, Edgar Morin est l'auteur de *La Méthode*. Il a créé et préside l'association pour la Pensée complexe.




## PARTICIPER AU CONCOURS DE DESSIN

**Concours de dessin** (peinture, collage, pâte à modeler ou autres), à destination des scolaires, niveau primaire : une création par classe **sur le thème « Habiter »**.

Dessins à adresser **avant le 11 octobre** à midi, à l'adresse suivante :

DRAC, conservation régionale des monuments historiques,
à l'attention de Delphine Christophe,
5 rue de la Salle l'Evêque, CS 49020,
34 967 Montpellier cedex 2.

Goûter pour les participants au concours et **distribution des prix** au café « Les Jardins d'hiver » de la Chartreuse, **16 h.**



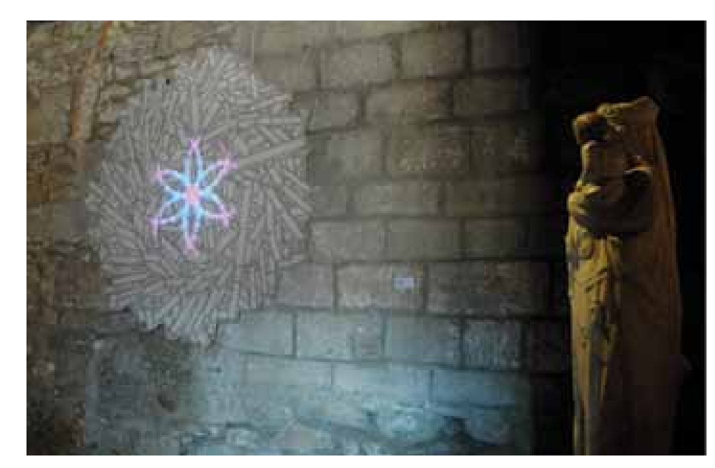
# EDITION 2013 DES PORTES DU TEMPS

**NEUVIÈME ÉDITION DES *PORTES DU TEMPS DES JEUNES ET DES PATRIMOINES* : LES NOUVEAUTÉS 2013 EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**

Cette opération nationale est organisée, depuis 2005, par le ministère de la culture et de la communication en partenariat avec l'Acsé (agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Elle offre aux enfants et adolescents des zones urbaines sensibles un parcours structuré autour d'une thématique liée à l'histoire d'un monument historique ou à celle d'une exposition, afin de créer une véritable rencontre entre jeunes et patrimoines tout en favorisant la découverte des arts, l'éveil à la culture par le plaisir et le jeu. La plus grande partie des animations se déroule au cours des vacances estivales, plus rarement pendant celles de la Toussaint, d'hiver ou du printemps. Cette année, sur l'ensemble du territoire, soixante-neuf sites patrimoniaux y ont participé dont vingt-huit nouveaux.

En Languedoc-Roussillon, le bilan 2012 était déjà extrêmement encourageant puisque neuf sites d'accueil avaient reçu plus de 1 280 jeunes : quatre sites sur le Canal du Midi (Carcassonne, Narbonne, Béziers et Agde), le Domaine d'Espeyran, le château de Portes, les mégalithes des Causses et Cévennes, le Mausolée de Lanuéjols et enfin la forteresse de Salses.
Cette année, le programme régional des activités culturelles, artistiques et ludiques s'est étendu aux projets élaborés par la Maison du mineur à la Grand'Combe, le service éducatif du Canal-Lirou à Capestang (Hérault), le groupe de recherche et d'animation photographique (Graph) à Carcassonne et ceux du pays d'art et d'histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter, à partir de l'ancienne abbaye Sainte-Marie d'Arles-sur-Tech. Les ateliers du premier, « Voyage au pays des gueules noires », étaient reliés à ceux du château de Portes non seulement à travers l'histoire du charbon mais encore grâce à la mise en place d'une navette de liaison entre les deux sites. A Carcassonne, les enfants ont parcouru la ville, depuis le Canal du Midi jusqu'à la Cité fortifiée en passant par la bastide Saint-Louis, à la recherche de « L'inattendu trésor de Dame Carcas ». Entre l'écluse d'Argens-Minervois, en amont, et celles de Fonserannes à Béziers, en aval, Capestang occupe une place privilégiée sur le Canal du Midi. « Le Grand Bief : mouvements… au miroir du canal » a ainsi permis aux enfant de découvrir les ouvrages de cette immense retenue d'eau sur 54 km sans écluse et où l'altitude du Canal du Midi est maintenue à 31,35 m exactement. Enfin, des ateliers de ferronnerie ont conduit les enfants sur les traces de « La route du fer » à Arles-sur-Tech sans oublier l'histoire de l'ancienne abbatiale romane.

Jackie Estimbre, chargée de la valorisation du patrimoine, CRMH, DRAC LR



Carcassonne : atelier « arts contemporains et patrimoine ».
© Le Graph



La Grand'Combe, la maison du mineur : bâtiment des lavabos.
© Francas du Gard

# RICHARD BURGSTHAL ET LA LUMIÈRE DE FONTFROIDE

Esquisse des vitraux de l'Enfer et des Champs Elysées, encre sur papier, 1920.
© Henri Gaud

*L'Enfer*, église de l'abbaye de Fontfroide.
© Henri Gaud




En 1908, Gustave Fayet, propriétaire viticole, artiste et collectionneur, acheta l'ancienne abbaye cistercienne de Fontfroide, classée au titre des monuments historiques. Il y mena d'importants travaux de restauration, ainsi que des projets décoratifs commandés à ses amis artistes, en particulier un décor pour sa bibliothèque réalisé par Odilon Redon (*Le Jour et la Nuit*) et un ensemble de vitraux et de décors peints exécutés par Richard Burgsthal (Nice 1884 – Juan-les-Pins 1944). Ce dernier est un personnage phare des créations à Fontfroide au XXe siècle. De son vrai nom René Billa, c'est de son admiration pour le compositeur Richard Wagner que vient son pseudonyme. Peintre et musicien, Burgsthal rencontra en 1903 Rita Strohl, pianiste, chanteuse et compositeur, avec qui il s'installa en 1905 à Meudon. Il fit alors pour elle des adaptations au piano de ses compositions et réalisa des illustrations pour ses livrets et des maquettes de décors. A Paris, Burgsthal fréquentait le milieu artistique. Le 12 février 1910, il rendit visite à Odilon Redon qui nota dans ses carnets ce commentaire à son sujet :

« *Il me joua ce jour-là divers fragments de Wagner. Rien du pianiste virtuose. Il effleure presque avec indifférence les touches dont il tire les sonorités qui donnent le frisson, beaucoup de sens mis en chaque divers détail. Évidemment il y sent, donne et reflète beaucoup de choses. On ne songe plus au piano…* »[1].

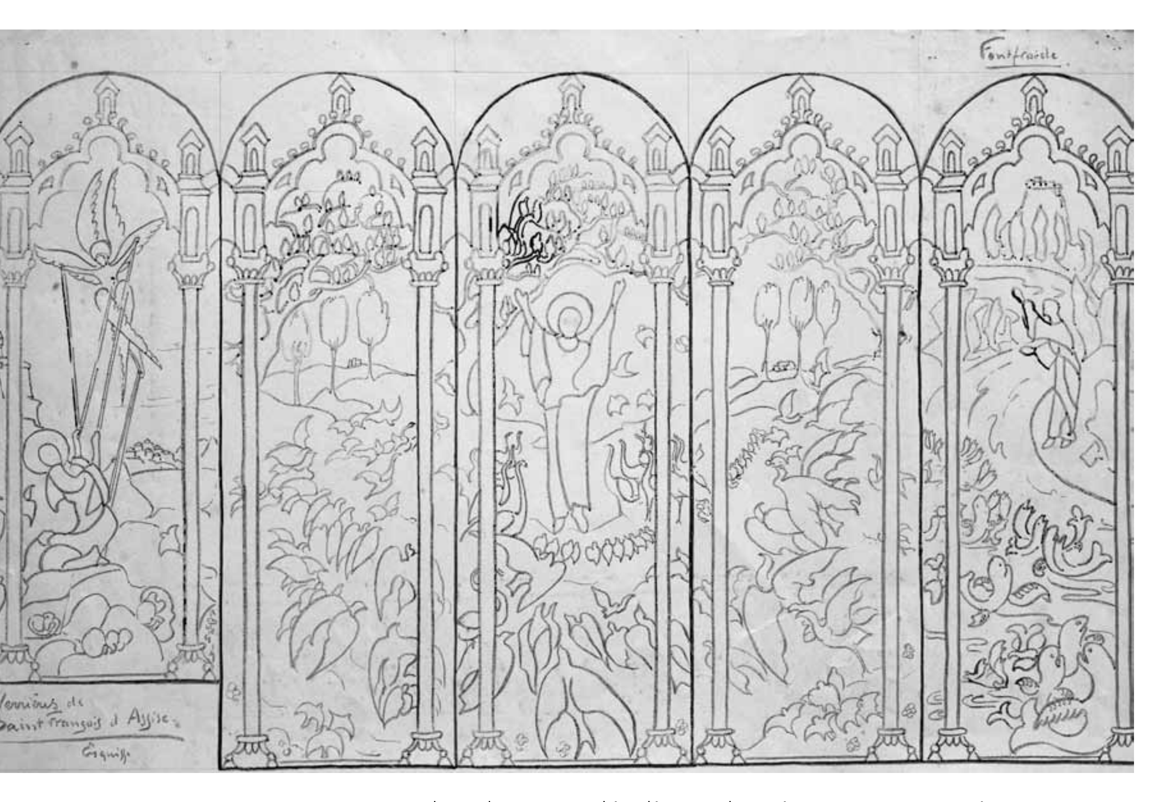
A la même époque, Burgsthal fit la connaissance de Gustave Fayet, qui gérait alors les restaurations et aménagements de Fontfroide, et devint un habitué de l'abbaye dès l'été 1911. Ensemble, ils réfléchirent à plusieurs projets de décors pour les murs, les portes et les fenêtres. Pour ces dernières, après une tentative insatisfaisante de vitraux-papiers (aquarelles sur papiers de Chine placées entre deux plaques de verre) leurs projets évoluèrent :

« *Malgré nos désirs de transposer ces aquarelles en verrières véritables, malgré nos recherches et nos investigations aux sources mêmes, aux verreries, nous dûmes abandonner notre intention, car aucun verre existant ne pouvait égaler le ton de ces aquarelles comme intensité vibrante* »[2].

Ils lancèrent alors le « *projet fou* » de réaliser de véritables vitraux pour l'église dont toutes les fenêtres étaient béantes :

« *C'est alors que, lassés et attristés, ce matin-là de 1912, dans le cloître de l'Abbaye qui s'éveillait aux rayons étincelants d'un radieux printemps, nous décidâmes, M. Fayet et moi, de créer une verrerie dont le but serait de fabriquer du verre spécialement pour les verrières de Fontfroide* »[3].

1. Roseline Bacou, in *Lettres… à Odilon Redon*, 1960, p.229-230.
2. Richard Burgsthal, « L'Alchimie du Vitrail », in *Le Veilleur*, p. 32 à 35, octobre 1920.
3. Idem.

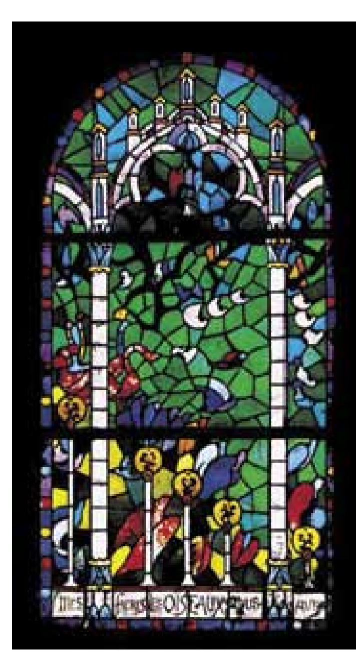



Esquisse des vitraux de saint François d'Assise, encre sur papier, sans date.
© Henri Gaud

Les deux hommes décidèrent de créer une verrerie où serait coulé le verre des vitraux de Fontfroide, c'est ainsi que naquit la « Verrerie des Sablons » à Bièvre, dans laquelle Burgsthal occupa une place de premier ordre. Il aménagea l'atelier en concevant les plans du four, fit de nombreux essais techniques pour obtenir des verres aux couleurs flamboyantes que son mécène lui demandait et fut aussi le dessinateur réalisant à l'encre les dessins préparatoires de ses vitraux. Lorsqu'il évoquait le travail de l'artiste, Gustave Fayet les faisait dans ces termes :
« *M. Burgsthal est à la fois pensée et main. Il est son dessinateur, son fondeur, son ouvrier, son guide, son critique* »[4].
Les premiers vitraux furent placés dès 1914, les derniers vers 1925. Ils illustrent des thèmes très variés : dans la salle de musique on trouve des vitraux sur des thèmes d'opéras : *Le Menuet des Follets* (*Damnation de Faust*, Berlioz) et *La Ville de la Magie* (Rita Strohl), dans l'église les deux grandes rosaces ont des motifs de fleurs ou de grappes de raisins, on trouve aussi les thèmes de Marie de Magdala, saint François d'Assise, saint Antoine ou encore saint Julien l'Hospitalier. Devenu maître-verrier, Burgsthal est sollicité pour des restaurations de vitraux dans de nombreuses églises et cathédrales de France (Rodez, Albi, Narbonne, Avignon…). En 1933, il publia un ouvrage intitulé *Les précieux Vitraux qui ornent ses fenêtres*[5], préfacé par Paul Léon, directeur général honoraire des Beaux-Arts, dans lequel il présente ses recherches de maître-verrier.
Pour Fontfroide, Burgsthal réalisa non seulement les vitraux papiers et l'ensemble des vitraux, mais aussi les motifs des portes de l'église, une peinture murale pour le dortoir des moines d'inspiration byzantine sur le thème de la musique sacrée (récemment restauré avec le soutien de la direction régionale des affaires culturelles) et un décor composé de cinq triptyques et d'un tondo sur des thèmes d'opéras, pour décorer l'ancien réfectoire des moines, appelée le grand parloir (certains sont en cours de restauration). Pour ces derniers, l'idée était de redonner un ornement à des cadres en bois du XVIIIe siècle, dont les peintures originelles[6] avaient disparu à la Révolution. Les thèmes choisis s'inspirent de sujets légendaires ou mythologiques : *La Reine Akëdysséril*, *Armide*, *Sémiramis*, *Hippolyte et Aricie*, *Tristan et Isolde* et *Parsifal*[7].
Parallèlement à l'installation de la verrerie des Sablons, Burgsthal créa avec Rita Strohl, sur le même site de Bièvres, le « Théâtre de la Grange », qui se voulait être un « mini Bayreuth » où se jouaient des opéras.
Comme son œuvre le montre, Burgsthal entretint des liens avec Odilon Redon et Gustave Fayet. Comme Redon, il travailla sur la *Tentation de saint Antoine* de Flaubert dont Fayet eut un ensemble de quarante toiles. Comme Fayet, il illustra la *Bhagavad Gîtâ*. Il traita aussi plusieurs thèmes d'opéras sur des vitraux papiers dont certains motifs rappellent ceux des buvards de Gustave Fayet réalisés à partir de 1912, mais aussi sur de grands panneaux réalisés spécialement pour le parloir.
Jusqu'à la fin du mois de septembre 2013, l'abbaye de Fontfroide présente dans l'église une exposition consacrée à Richard Burgsthal avec une présentation des travaux préparatoires des vitraux et une évocation des autres créations de l'artiste en lien avec ses deux amis Odilon Redon et Gustave Fayet. Pour approfondir le sujet une visite spéciale intitulée « les trois peintres » est proposée tous les mercredis sur réservation. Quant aux décors du grand parloir, ils sont visibles lors des visites d'hiver de l'abbaye (de novembre à février).

4. Antoine Orliac, « Richard Burgsthal, Maître des Lumières », in *l'Amour de l'Art*, n°7, juillet 1921.
5. Richard Burgsthal, « Les précieux Vitraux qui ornent ses fenêtres », Jean Naert, Paris, 1933.
6. En 1779, les moines de Fontfroide avaient commandé cinq tableaux au peintre carcassonnais Jacques Gamelin afin de décorer leur réfectoire. Vendues ou pillées à la Révolution, elles sont aujourd'hui conservées à la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne.
7. Descriptions et identifications in : Claude Arnaud, *Richard Burgsthal à l'abbaye de Fontfroide (peintures et vitraux). La naissance d'un maître-verrier*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse Le Mirail, octobre 1995.

*Saint François d'Assise, la prédication aux oiseaux*, église de l'abbaye de Fontfroide.
© Henri Gaud



Magali Rougeot, historienne de l'art, auteur d'une thèse sur Gustave Fayet.

# DES MONUMENTS ET DES HOMMES




***Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays. Une loi suffirait : qu'on la fasse. Quels que soient les droits de la propriété, la destruction d'un édifice historique et monumental ne doit pas être permise à ces ignobles spéculateurs que leur intérêt aveugle sur leur honneur ; misérables hommes, et si imbéciles qu'ils ne comprennent même pas qu'ils sont des barbares ! Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que le détruire.***

Victor Hugo,
*Guerre aux démolisseurs*, 1825.

L'année 2013 célèbre le centième anniversaire de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques. Ce texte fonde notre droit de protection du patrimoine monumental. Intégré en 2004 dans le code du patrimoine, il est l'ossature de son livre VI (Monuments historiques, sites et espaces protégés).
Considéré comme l'un des plus performants au monde, souvent cité et pris en exemple, le système de protection français est ainsi supporté par un dispositif législatif efficace.
Cependant, celui-ci ne pourrait l'être sans l'engagement de femmes et d'hommes qui œuvrent au quotidien, chacun en ce qui les concerne, à la conservation du patrimoine monumental.

Le code du patrimoine le rappelle dans son article L621-29-1: le propriétaire a la responsabilité de la conservation du monument historique protégé qui lui appartient. Il est l'acteur principal de sa préservation. Depuis 2005, il porte de manière systématique la maîtrise d'ouvrage des travaux.
Il n'est cependant pas seul dans cette aventure. Souvent soutenu par des associations, des passionnés, les résidents, il est également accompagné par les services de l'Etat : conservateurs, architectes des bâtiments de France, ingénieurs et techniciens du patrimoine, chargés d'études documentaires, mettent à sa disposition leurs connaissances et leurs compétences scientifiques et techniques.
Lors de travaux de restauration, le choix de l'architecte, qui doit pouvoir attester de sa qualification en matière de monuments historiques, est capital : de la relation qui s'établira entre celui-ci et les différents acteurs de la restauration dépendra en grande partie la qualité du projet.
Cependant, quels que soient le soin apporté, les précautions prises, les études et analyses menées, un élément échappe à tout contrôle : la qualité de la réalisation. Ce sont le maçon, le tailleur de pierre, le sculpteur, le maître-verrier, le ferronnier, qui, sur le chantier, transformeront le projet. Ce sont eux qui par leurs connaissances, leur niveau de technicité, leur savoir-faire restitueront *in fine* le monument, pour qu'il reste lisible, tout en respectant le matériau et la mise en œuvre.

Si « l'inflation » patrimoniale est souvent dénoncée, il n'en reste pas moins que l'intérêt croissant qu'y porte le grand public est un garant de l'efficacité de la politique menée. Il appartient aux services de l'Etat en charge de la politique de protection, en collaboration avec les personnalités qualifiées, les élus et les représentants d'associations qui siègent dans les commissions, d'être un garde-fou et de sélectionner les édifices et les œuvres d'art à protéger avec la plus grande objectivité possible.

Delphine Christophe, conservateur régional des monuments historiques, DRAC LR





**Restauration en atelier des vitraux de l'ancienne cathédrale de Narbonne.**
© Pierre Parcé

# LES DÉBUTS DE LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES

## EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



**Ancienne cathédrale Saint-Just de Narbonne : élévation de la façade sud, coupe sur le cloître et la salle capitulaire, état en 1888, Henri Nodet, encre de Chine, lavis et aquarelle.**
© Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

Bien avant 1913, dès la Révolution qui avait provoqué la destruction des symboles de l'Ancien Régime, et en réaction à cela, l'Etat décrète la protection « des monuments des Beaux-Arts ». Le poste d'inspecteur des monuments historiques, créé en 1830, est confié en 1834 au célèbre écrivain Prosper Mérimée. Celui-ci parcourt alors la France et, avec l'aide de correspondants locaux et des sociétés savantes, dresse une liste des « anciens monuments » classés par ordre d'importance et d'urgence des travaux, validée par la commission des monuments historiques en 1840. Celle-ci recense un millier d'éléments bâtis et d'objets portant seulement sur de grands monuments, propriétés publiques, dont la conservation nécessite des travaux ; elle se limite aux périodes anciennes antérieures au XVIIe siècle et concerne essentiellement l'architecture religieuse médiévale.

Pour la région Languedoc-Roussillon, cette première liste comporte une soixantaine d'édifices ou parties d'immeubles. Comme partout en France, les deux tiers sont des édifices religieux et médiévaux, comprenant notamment huit anciennes cathédrales (celles en service administrées par l'Etat n'y figuraient pas), des abbayes et des églises ainsi que les principaux monuments antiques (Nîmes). Aucun château ni bâtiment civil n'est retenu.

Dans le Gard, ce sont les monuments romains les plus nombreux : le « pont Ambroix », Ambrussum, le Pont du Gard et, à Nîmes, les arènes (amphithéâtre), le « castellum divisorium » (aboutissement de l'aqueduc), le jardin de la Fontaine (thermes antiques et nymphée ou temple de Diane), les portes d'Auguste et de France, la Maison Carrée et la Tour Magne. Un seul autre édifice y apparaît, l'église abbatiale de Saint-Gilles. L'ensemble de fortifications constitué par les remparts d'Aigues-Mortes est mentionné mais ne sera réellement pris en compte qu'en 1903.

Dans l'Hérault, les monuments cités sont exclusivement des églises médiévales, notamment toutes les anciennes cathédrales (mais sans les bâtiments épiscopaux) de ses cinq diocèses : Agde, Béziers, Lodève, Saint-Pons-de-Thomières et Maguelone (correspondant au diocèse actuel de Montpellier) ainsi que les églises Sainte-Croix de Celleneuve (Montpellier), Saint-Paul à Clermont-l'Hérault et, à Saint-Guilhem-le-Désert, l'église abbatiale et le cloître (mais sans les autres bâtiments abbatiaux). S'y ajoute une dizaine d'autres églises.

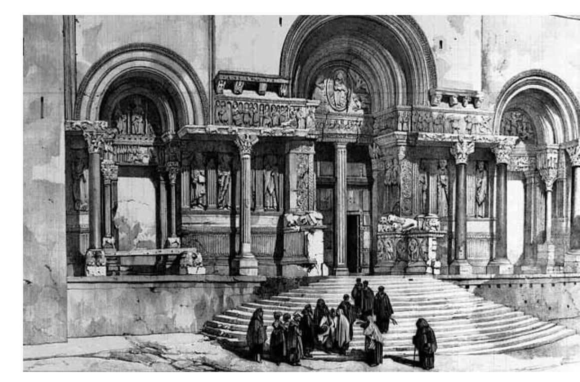
Dans les Pyrénées-Orientales, vingt-deux édifices sont sélectionnés dont l'église du prieuré de Marcevol à Arboussols ; les églises de Corneilla-de-Conflent et de Coustouges, le cloître de l'ancienne cathédrale d'Elne, l'église du Vieux-Saint-Jean de Perpignan, la chapelle Notre-Dame-de-la-Merci à Planès. Deux autres édifices civils y figurent : le pont du Diable sur le Tech à Céret et la loge de mer à Perpignan.

Dans l'Aude, tous les monuments sont religieux : basilique Saint-Nazaire de Carcassonne, ancienne cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur de Narbonne avec le Palais des archevêques, l'église de Rieux-Minervois et l'abbaye de Saint-Hilaire. Les ruines de la cathédrale « d'Arles » (sic) désignent en fait celles d'Alet.

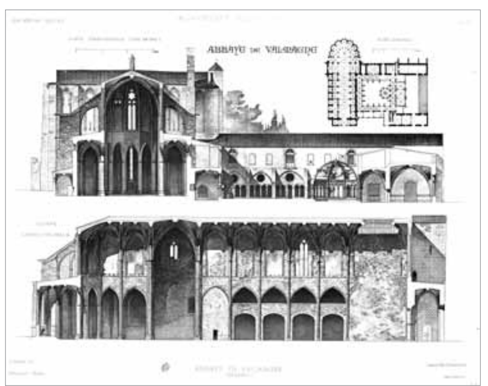
En Lozère, sont repérées les églises du Monastier, de Marvejols et Saint-Gervais-Saint-Protais de Langogne et la chapelle Notre-Dame de la Victoire ou de Valfrancesque, le mausolée antique de Lanuéjols, ainsi que trois ponts. Signalons un cas très symbolique : le « tombeau » de Duguesclin à Châteaneuf-de-Randon (ce monument commémoratif encore récent, puisque construit en 1820, sera reconstruit en 1911 et fera l'objet d'un nouveau classement).

Les listes suivantes corrigent erreurs et omissions, faisant une place aux ouvrages fortifiés ou civils. La liste de 1889 innove en classant des mégalithes dans tous les départements de la région. Ces classements établis au XIXe siècle constituent pour longtemps des références pour la protection établissant une sorte de tableau d'honneur des grands monuments prestigieux de France. Toutes ces listes, encore entachées d'inexactitudes, sont reprises après la loi de 1913 dans une publication unique au journal officiel du 18 avril 1914. On y constate alors un net élargissement du champ patrimonial et du nombre d'édifices pris en compte.

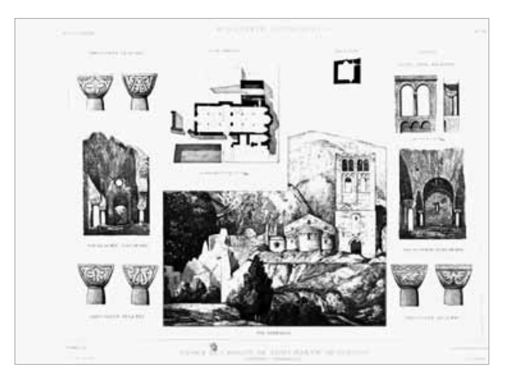
Yvon Comte, chargé d'études documentaires principal, CRMH, DRAC LR



**Saint-Gilles, façade de l'ancienne abbatiale, lithographie, 1833.**
© Médiathèque de l'architecture et du patrimoine




**Villeveyrac, ancienne abbaye de Valmagne, plan et coupes, Henri Nodet, aquarelle, encre de Chine et lavis, 1897.**
© Médiathèque de l'architecture et du patrimoine



**Abbaye Saint-Martin du Canigou, vues perspectives, 1874, Formigé.**
© Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

# REGARDS SUR L'OBJET MONUMENT HISTORIQUE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Répondant aux impératifs de lutte contre les aliénations, le classement des objets d'art est une décision juridique dont la conséquence immédiate est l'aide du service des monuments historiques pour leur conservation et leur présentation *in situ*. A titre d'exemple, André Joubin, peu après le classement le 25 janvier 1913 de la collection Atger conservée à la faculté de médecine de Montpellier, adresse une requête aux « Beaux-Arts » le 5 avril 1913 : « […] puisque l'Etat protège maintenant notre musée, il faudrait que vous me fassiez avoir un peu d'argent pour des installations, n'ayant auprès de la faculté pu obtenir un sou pour mon pauvre musée qui contient des merveilles. Avec des prodiges d'ingéniosité et mon argent de poche, j'ai réussi à présenter un ensemble à peu près convenable. Mais j'aurais besoin de deux meubles à volets pour exposer les dessins qui dorment dans des cartons et pour cela il me faudrait un millier de francs ». L'architecte en chef des Monuments historiques Henri Nodet sera sollicité dès le mois de juin par Paul Léon, chef de la division des services d'architecture au sous-secrétariat d'Etat des Beaux-Arts pour aider André Joubin, qui souhaite « présenter la collection, la plupart des dessins étant dans des cartons[1] ».



**Hérault, Montpellier, Hôtel de Lunas, panneau de laque sur bois (détail), vers 1714. Classé MH en 1960.**
© Région Languedoc-Roussillon, Inventaire général, Jean-Michel Périn

## DE L'OBJET D'ART AU MONUMENT HISTORIQUE

La loi du 31 décembre 1913 répond aux impératifs de lutte contre les aliénations, de sauvegarde du patrimoine artistique. Elle se substitue à celle du 30 mars 1887 et conduit à la mise en place d'un service dédié aux objets d'art.

Le premier objet classé de la région, en 1888, est une œuvre médiévale majeure, la *Vierge à l'Enfant* en ivoire de la collégiale Notre-Dame de Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard, conservée aujourd'hui au musée Pierre de Luxembourg. Dans les Pyrénées-Orientales, la première protection, en 1892, a permis la sauvegarde de deux reliquaires en argent, ceux d'Abdon et Sennen d'Arles-sur-Tech, chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, signés de surcroît. En 1896, est classé le premier objet de l'Aude, une autre pièce en ivoire, un peigne liturgique roman provenant de l'abbaye Saint-Hilaire. L'année suivante, est classée la première œuvre de l'Hérault, la cuve baptismale en



**Hérault, Palavas-les-Flots. Barque Saint-Pierre, chantier Luigi Aversa, Sète, 1909. Classée MH en 2010.**
© Hélène Palouzié, DRAC LR

plomb de Vias, à la suite de sa vente par le maire et le curé, finalement rachetée par la Société archéologique de Montpellier où elle est toujours conservée (musée languedocien - palais Jacques Cœur). En Lozère, la première protection date de 1901 et concerne deux torchères en bois du XVIIe siècle de la cathédrale de Mende Notre-Dame et Saint-Privat.

A la recherche du « spécimen », telle pourrait être la devise initiale de service des antiquités et objets d'art dirigé par Paul-Frantz Marcou (1860-1932), qui, à la suite de Prosper Mérimée (1803-1870) pour les immeubles, parcourut la France pour identifier les objets à classer et à restaurer ; il est à l'origine de ces premières protections. Nommé inspecteur général adjoint des monuments historiques pour les objets mobiliers le 1er mai 1893, il a dans un premier temps mis en place le réseau de « correspondants » de la commission des monuments historiques, mettant à contribution les sociétés savantes départementales pour la désignation des objets à protéger. Il a été ensuite l'un des principaux artisans de la création du service des antiquités et objets d'art, légalisé par les décrets de 1907 et 1908 ; ainsi furent nommés, Joseph Berthelé (1858-1926), archiviste, premier conservateur des antiquités et objets d'art de l'Hérault en 1911, M. Masnou dans les Pyrénées-Orientales, Félix Mazauric dans le Gard (1912), Louis Berthomieu dans l'Aude (1916) et Joseph Ignon en Lozère (1922).

Aujourd'hui, en Languedoc-Roussillon, plus de 10 000 objets sont protégés au titre des monuments historiques, et 2000 immeubles le sont au même titre. Le maintien *in situ* des œuvres est souvent un véritable pari. Les préserver, les transmettre, les valoriser, c'est d'abord les présenter dans l'édifice au sein duquel elles gardent tout leur sens, leur fonction, leur usage. Souvent vulnérables à cause d'un environnement peu favorable, source de convoitise par leur valeur vénale ou leur rareté, elles exigent une réflexion commune de la part du service des monuments historiques et des propriétaires.

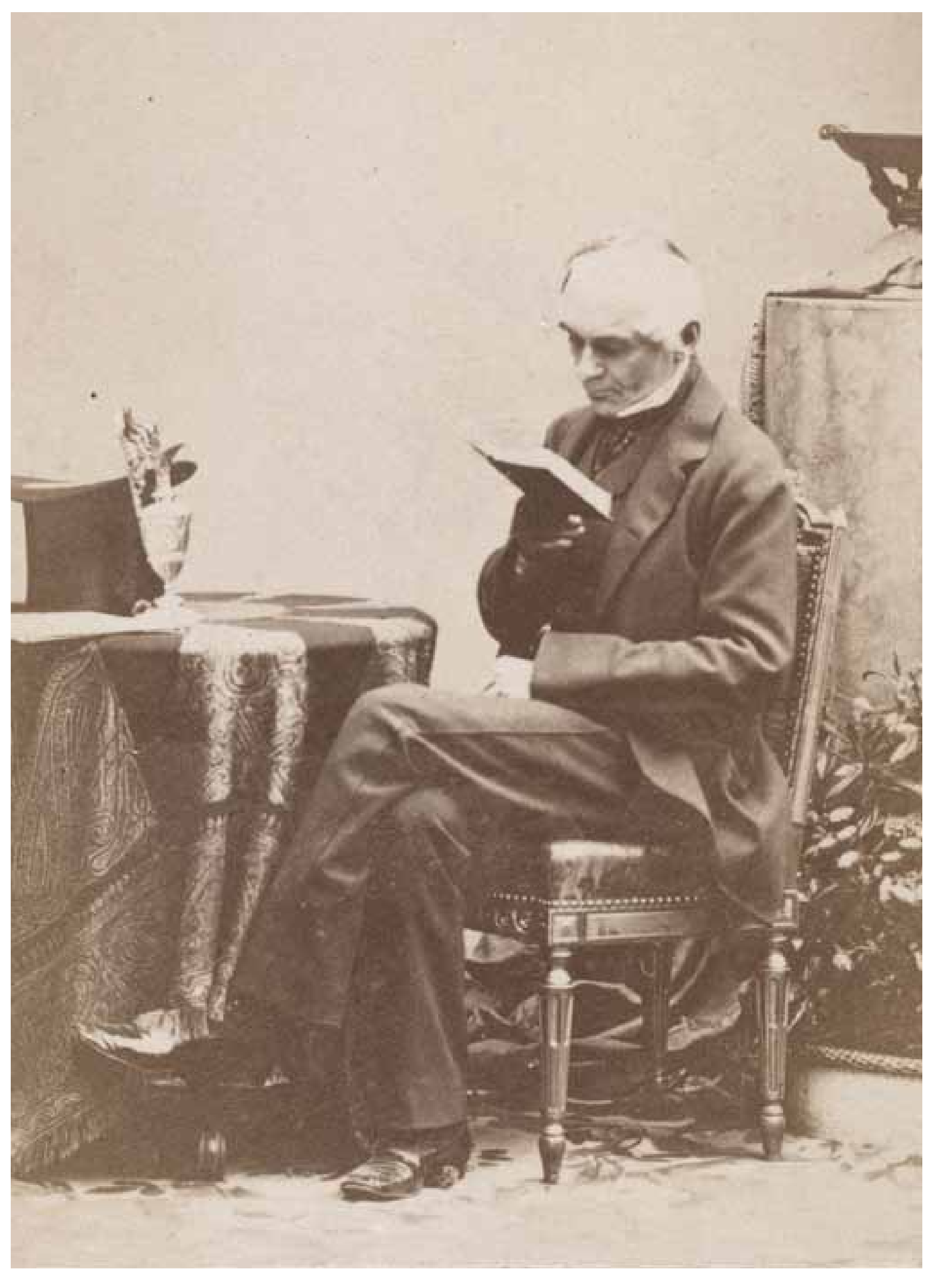
Hélène Palouzié, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Hérault, CRMH, DRAC LR



POUR EN SAVOIR PLUS
*Monuments en mémoire. Regards sur l'objet Monument historique en Languedoc-Roussillon. Œuvres d'art, décors et ensembles historiques*, collection Duo, éd. DRAC LR, 2013.

1. Hélène Palouzié, « La collection Atger Monument historique : regards sur l'histoire de sa protection ». *Dess(e)ins d'un collectionneur : les deux cents ans du Musée Atger.* Montpellier, septembre 2013 (catalogue d'exposition à paraître).

Photographie de Prosper Mérimée par Eugène Disdéri, 1853,
épreuve sur papier albuminé, Paris, musée d'Orsay.

# L'INSPECTION GÉNÉRALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

L'action publique pour le patrimoine a démarré, en France, en 1830, avec un seul homme : l'*Inspecteur général des monuments historiques*. C'était peu ! Mais dans une France où l'Etat centralisé né de la Révolution et de l'Empire démontrait son efficacité, on pensait qu'il n'était pas nécessaire d'avoir plus, l'inspecteur général étant un animateur, un informateur, un correspondant de la politique publique qui reposait avant tout sur l'architecture pyramidale de l'Etat, maires, sous-préfets, préfets, tous en liaison avec le pouvoir central pour demander et recevoir directives, autorisations ou aides financières.

C'est l'activisme de Prosper Mérimée, deuxième titulaire du poste en 1834 (après Ludovic Vitet) qui a réellement construit l'action de l'Etat pour les monuments. Voyageur infatigable, il a parcouru la France dans ses tournées ; observateur clairvoyant, il a su faire naître les institutions indispensables (*Commission des monuments historiques*, 1837) et les outils administratifs et techniques nécessaires (liste des monuments historiques, 1840, recrutement d'architectes spécialisés) ; fonctionnaire habile, il a su développer année après année le budget consacré à son domaine d'intervention.

Mérimée est resté inspecteur général jusqu'en 1860. C'est un architecte, disciple et collaborateur de Viollet-le-Duc, Emile Boeswillwald, qui lui a succédé. Le titulaire du poste reste, à cette époque, un homme de référence, l'animateur du service, mais son rôle technique devient prépondérant. Le nombre d'inspecteurs généraux passe bientôt à trois, tous architectes (Lisch, Ruprich-Robert, puis Magne, Selmersheim, Boeswillwald fils).

A la fin du siècle, surtout après les lois de 1887 et 1913, et avec les effets de la séparation des Eglises et de l'Etat, la dimension du service change. La fonction d'inspection concerne non seulement les travaux d'architecture, prépondérantes, mais encore les objets et les œuvres d'art qu'il faut inventorier et classer. Paul-Frantz Marcou sera le premier inspecteur général à s'occuper de ceux-ci, de 1893 à 1930. Au XX^e siècle, l'inspection générale exerce un contrôle scientifique et technique étroit des opérations de restauration. Chaque chantier important voit l'architecte présenter son projet à l'Inspection générale, majoritairement formée des architectes en chef les plus expérimentés et reconnus. Les historiens d'art sont progressivement associés à ce contrôle, qui s'exerce aussi au sein de la Commission, et permet de placer seul au centre des préoccupations le monument lui-même, selon la vision qu'en a l'époque. C'est sans doute là un des caractères les plus marqués du système français de gestion publique du patrimoine, si on le compare à ceux des autres pays.

Les réformes des années 1980 et 1990, qui ont accompagné ou élargi la déconcentration administrative, ont conservé aux inspecteurs généraux leur rôle d'expertise et de recours, aussi bien en matière d'immeubles que d'objets, tout en les intégrant dans un service plus vaste, l'Inspection générale de l'Architecture et du Patrimoine, aujourd'hui *Inspection des Patrimoines*, qui rassemble un plus grand nombre de domaines professionnels. Architectes et conservateurs qui en font partie – même privés, ce qu'on peut regretter, du titre historique qui fut celui de Mérimée – collaborent aujourd'hui pour donner un cadre et un regard national à la pratique de la conservation et de la restauration du patrimoine, au service des équipes régionales chargées de l'organiser, de la financer et de la mettre en œuvre.

Olivier Poisson, conservateur général du patrimoine

# SI CHER PATRIMOINE ?

Dans un article du journal *Le Monde* du 13 septembre 2012, intitulé « Si cher patrimoine », Raphaëlle Rérolle dénonçait le coût de la conservation d'un patrimoine jugé exponentiel : « la riposte est connue, écrit -elle, le patrimoine coûte mais rapporte également ».

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans la guerre des analyses économiques, mais seulement de rappeler quelques chiffres, vérifiables par chacun[1], afin de ne pas risquer de se voir opposer que les professionnels du patrimoine ont tendance à « manipuler des multiplicateurs peu fiables et à gonfler les retombées pour tout croissant consommé par les visiteurs du Louvre[2] ».

Les crédits alloués annuellement à la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon pour les monuments historiques se situent, de 2010 à 2013, entre onze et quatorze millions d'autorisations d'engagement (autorisations à engager de nouveaux chantiers ou de nouvelles subventions pour l'Etat) et entre douze et quinze millions de crédits de paiement (sommes permettant d'honorer les engagements pris).

Les travaux menés sur les édifices appartenant à l'Etat et gérés par le ministère de la culture et de la communication sont financés par les crédits Etat : ainsi, chaque année, trois millions d'euros en moyenne sont consacrés à quelque quinze édifices ou sites archéologiques (les cinq cathédrales de la région, la basilique Saint-Nazaire de Carcassonne, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, le château d'Espeyran, les sites archéologiques de Montferrand, Nages-et-Solorgues, Pech Maho...).

Les crédits restants, soit entre huit et dix millions, sont attribués aux propriétaires publics ou privés, sous forme de subvention, pour l'entretien et la restauration des monuments leur appartenant. L'aide de l'Etat, dans la région, s'élève en moyenne à 25 % pour les édifices inscrits au titre des monuments historiques, et entre 40 et 50 % pour les classés. Le taux de subvention varie en fonction des caractéristiques particulières du monument, de son état, de la nature des travaux projetés et, enfin, des efforts consentis par le propriétaire ou toute autre personne intéressée à sa conservation.

Les crédits investis par l'Etat au travers de la DRAC représentent un véritable effet de levier et génèrent annuellement entre trente et trente-cinq millions d'euros de travaux. Ajoutons à cela les deux millions d'euros annuels que le centre des monuments nationaux, établissement public administratif placé sous la tutelle du ministre de la culture et de la communication consacre, en moyenne, aux interventions sur les cinq monuments qu'il gère dans la région (cité de Carcassonne, forteresse de Salses, remparts d'Aigues-Mortes, oppidum d'Ensérune, fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon ).

L'activité économique qui en découle est essentielle à la pérennisation d'entreprises qui emploient du personnel souvent hautement qualifié (tailleurs de pierre, sculpteurs, restaurateurs, maîtres-verriers). Elle est également le seul garant de la préservation des savoir-faire, indispensable à la qualité des restaurations et de la conservation du patrimoine.

L'investissement patrimonial ne saurait être justifié par les retombées économiques. J'y souscris. Non pas, comme le ferait un économiste, parce que ces retombées sont difficiles à apprécier et qu'elles ne combleraient pas les dépenses, mais parce que la conservation du patrimoine est avant tout une responsabilité partagée, qui contribue à la qualité de notre cadre de vie et à nous rassembler autour d'une richesse historique et artistique commune, vecteur d'émotions et de cohésion sociale.

Delphine Christophe, conservateur régional des monuments historiques, DRAC LR


La cathédrale de Montpellier en chantier.
© William Davies, DRAC LR





Campanile de la cathédrale de Perpignan.
© Laurent Barrenechea

Les Cluses, église Sainte-Marie, détail du visage du Christ.
© Charlène Rizzo, DRAC LR



1. L'utilisation des crédits publics est communicable sur simple demande.
2. Françoise Benhamou, *Economie du patrimoine culturel*, La découverte, collection repères, 128 p.




**Publication de la direction régionale**
**des Affaires culturelles du Languedoc-Roussillon**
Pôle architecture et patrimoines

5, rue de la Salle l'Evêque
CS 49020
34 967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

**Directeur de la publication**

Alain Daguerre de Hureaux
Directeur régional des affaires culturelles

**Coordination éditoriale**

Jackie Estimbre
Chargée de la valorisation du patrimoine, CRMH

**Comité de rédaction**

Jean-Pierre Besombes-Vailhé
Conseiller et coordonnateur du pôle politique des publics

Delphine Christophe
Conservateur régional des monuments historiques
Responsable du pôle architecture et patrimoines

Jackie Estimbre
Chargée de la valorisation du patrimoine, CRMH

Christian Jacquelin
Conseiller pour l'ethnologie

Henri Marchesi
Conservateur régional de l'archéologie

**Conception graphique et réalisation**
Charlotte Devanz

Version numérique sur le site de la DRAC : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon

Direction régionale des Affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC LR)
Ne peut être vendu - Disponible sur demande : publicationspat.drac-lr@culture.gouv.fr
Dépôt légal : septembre 2013
ISSN : 2256-6775